

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Road Allowances - Port Hope	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ447-151650/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client R.023276.313	Date 2015-06-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWL-035-2002	
File No. - N° de dossier PWL-5-38003 (035)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-06-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Woodhall, Lauren	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl035
Telephone No. - N° de téléphone (416) 512-5873 ()	FAX No. - N° de FAX (416) 512-5862
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PWGSC-TPSGC Port Hope Road Allowance Locations Port Hope, ON X1X 1X1	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ447-151650/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.023276.313

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

PWL-5-38003

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1035

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification 003 à l'invitation à soumissionner

Remarque par la présente est donné que la date limite pour la réception de sont étendus à 14:00 heures, le jeudi 18 juin, 2015

La présente modification vise à répondre aux questions concernant la présente demande de propositions et à apporter les changements suivants à l'invitation à soumissionner :

Dans l'annexe A : Énoncé des travaux, section 6.11 - Rôles et responsabilité;

SUPPRIMER :

Le tableau suivant présente les catégories de personnel généralisées et les rôles généralisés de chaque catégorie que l'entrepreneur doit fournir au fur et à mesure des besoins.

N°	Catégorie d'employé	Rôle généralisé
1	Directeur de projet	Coordination des programmes de travail, orientation stratégique, risque relatif au projet, liaison avec les clients, communication avec les organismes de réglementation et les intervenants, ressources humaines, examen de niveau supérieur, assurance et contrôle de la qualité, règlement des litiges, conseiller technique supérieur
2	Gestionnaire du projet	Intégration, portée, échéancier, budget, contrôle du changement, qualité, ressources humaines, communication, risque du projet, approvisionnements liés au projet, protection de l'environnement, plans de santé et de sécurité
3	Expert-conseil principal en environnement	Planification et conception des plans de travail d'échantillonnage et d'analyse de l'environnement, préparation de procédures opérationnelles normalisées, surveillance de la conformité aux règlements, examen de niveau supérieur, conseils techniques supérieurs, direction technique, direction des travaux complexes d'évaluation de site, formulation de recommandations, production de rapports, évaluation d'éléments de preuve multiples
4	Expert-conseil stagiaire en environnement	Soutien aux activités quotidiennes de l'expert-conseil principal en environnement
5	Arpenteur	Réalisation des arpentages cadastraux, coordination et approbation du travail de terrain associé, dessins et livrables connexes

6	Localisateur de services publics (y compris la pénétration dans les espaces clos, le cas échéant)	Réalisation de tous les travaux sur place de localisation de services publics, y compris la pénétration dans les espaces clos, le cas échéant.
7	Spécialiste de la santé et de la sécurité	Coordination et examen de toutes les questions touchant la santé et la sécurité
8	Spécialiste de l'assurance de la qualité	Coordination et examen de toutes les questions de contrôle et d'assurance de la qualité
9	Spécialiste des bases de données	Coordination et examen de toutes les activités liées aux bases de données
10	Coordonnateur d'équipe sur le terrain	Coordination et examen de toutes les activités des équipes de terrain
11	Technologue/technicien de terrain	Réalisation des activités sur le terrain, saisie des données, production de rapports
12	Spécialiste, Système d'information géographique (SIG)	Coordination et examen de toutes les activités liées au SIG/SPG
13	Technicien/technologue en CAO	Préparation des dessins et esquisses
14	Soutien administratif	Soutien aux autres membres de l'équipe et exécution de tâches administratives

INSÉRER :

Le tableau suivant présente les catégories de personnel généralisées et les rôles généralisés de chaque catégorie que l'entrepreneur doit fournir au fur et à mesure des besoins.

N°	Catégorie d'employé	Rôle généralisé
1	Directeur de projet	Coordination des programmes de travail, orientation stratégique, risque relatif au projet, liaison avec les clients, communication avec les organismes de réglementation et les intervenants, ressources humaines, examen de niveau supérieur, assurance et contrôle de la qualité, règlement des litiges, conseiller technique supérieur
2	Gestionnaire du projet	Intégration, portée, échéancier, budget, contrôle du changement, qualité, ressources humaines, communication, risque du projet,

		approvisionnement liés au projet, protection de l'environnement, plans de santé et de sécurité
3	Expert-conseil principal en environnement	Planification et conception des plans de travail d'échantillonnage et d'analyse de l'environnement, préparation de procédures opérationnelles normalisées, surveillance de la conformité aux règlements, examen de niveau supérieur, conseils techniques supérieurs, direction technique, direction des travaux complexes d'évaluation de site, formulation de recommandations, production de rapports, évaluation d'éléments de preuve multiples
4	Expert-conseil principal – radiologie	Responsable de planifier et de concevoir des plans de travail concernant l'échantillonnage, les mesures et l'analyse radiologiques, d'élaborer des procédures normalisées d'exploitation, de surveiller la conformité aux exigences réglementaires, d'assurer un examen de niveau supérieur, d'offrir des conseils techniques d'expert, de diriger les travaux techniques, de diriger le travail d'évaluation radiologique complexe des sites, d'assurer le contrôle de la qualité, de formuler des recommandations, de produire et d'approuver des rapports, d'évaluer de multiples sources de données probantes, et d'estimer les coûts.
5	Spécialiste du contrôle radiologique	Responsable de planifier et de diriger les contrôles de rayonnement gamma ainsi que les contrôles de contamination de la surface et des objets, de former le personnel sur le terrain, d'analyser les résultats des contrôles radiologiques et de produire des rapports sur ceux-ci, d'élaborer des procédures normalisées d'exploitation, de régler les problèmes liés au matériel de contrôle radiologique, de surveiller le programme d'étalonnage du matériel de mesure radiologique, ainsi que d'assurer et de contrôler la qualité des travaux de contrôle radiologique.
6	Expert-conseil stagiaire en environnement	Soutien aux activités quotidiennes de l'expert-conseil principal en environnement
7	Arpenteur	Réalisation des arpentages cadastraux, coordination et approbation du travail de terrain associé, dessins et livrables connexes
8	Localisateur de services publics (y compris la pénétration dans les espaces clos, le cas échéant)	Réalisation de tous les travaux sur place de localisation de services publics, y compris la pénétration dans les espaces clos, le cas échéant.
9	Spécialiste de la santé et de la sécurité	Coordination et examen de toutes les questions touchant la santé et la sécurité
10	Spécialiste de l'assurance de la	Coordination et examen de toutes les questions de contrôle et

	qualité	d'assurance de la qualité
11	Spécialiste des bases de données	Coordination et examen de toutes les activités liées aux bases de données
12	Coordonnateur d'équipe sur le terrain	Coordination et examen de toutes les activités des équipes de terrain
13	Technologue/technicien de terrain	Réalisation des activités sur le terrain, saisie des données, production de rapports
14	Spécialiste, Système d'information géographique (SIG)	Coordination et examen de toutes les activités liées au SIG/SPG
15	Technicien/technologue en CAO	Préparation des dessins et esquisses
16	Soutien administratif	Soutien aux autres membres de l'équipe et exécution de tâches administratives

SUPPRIMER :

Annexe B : Base de paiement en entier.

INSÉRER :

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

La base de paiement consiste en un prix de lot ferme pour les tâches générales mentionnées dans la section A, des prix unitaires fermes pour le travail comme exposé en détail dans la section B, des taux horaires fermes pour le travail supplémentaire exposé en détail dans la section C.

Le prix comprend tous les coûts et toutes les dépenses nécessaires pour effectuer le travail décrit dans l'énoncé des travaux, et il est exprimé en dollars canadiens, taxes applicables en sus.

Toutes les parties de l'annexe B en italique seront retirées de tout marché qui en découlera.

Les quantités estimatives ci-dessous sont à des fins d'évaluation seulement.

L'entrepreneur reconnaît que quand des travaux supplémentaires ou des suppressions sont liés à des éléments énumérés ci-dessous dans l'annexe des prix unitaires, les prix unitaires saisis seront utilisés pour déterminer le montant du supplément ou de la déduction quelle que soit la quantité fournie. L'entrepreneur sera responsable de toutes les activités de coordination.

A. PRIX DE LOT FERMES

Les travaux inclus dans les prix de lot fermes représentent tous les travaux énoncés dans l'EDT ou les documents contractuels qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires.

PRIX DE LOT FERMES (PLF) (TVH non comprise)	\$
---	----

B. TABLEAUX DES PRIX UNITAIRES

Les tableaux des prix unitaires désignent la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- 1) Des sites supplémentaires ou facultatifs peuvent être ajoutés au contrat, conformément à l'article 6.4 de l'EDT. Les prix unitaires des points 1 et 2 ci-dessous s'appliquent à ces sites pour des tâches ou des produits livrables exigés dans l'EDT qui ne font pas partie des tableaux des prix unitaires 2, 3 et 4 et qui ne sont pas considérés comme obligatoires pour répondre aux besoins de l'EDT en ce qui concerne les sites non facultatifs (plans, procédures normalisées d'exploitation [PNE], etc.). De même, le statut de certains sites peut passer du type A au type B pendant l'exécution du projet (sites non facultatifs et/ou facultatifs), et le point 3 s'appliquera alors à ces sites pour couvrir les frais supplémentaires liés au changement de statut, lesquels ne sont pas compris dans les Tableaux des prix unitaires 2, 3 et 4.

Point	Article de l'EDT	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire ferme	Prix total estimatif
1		Site supplémentaire ou facultatif de type A (travaux qui ne font pas partie des Tableaux des prix unitaires 2, 3 et 4 et qui ne sont pas considérés comme obligatoires pour répondre aux besoins de l'EDT en ce qui concerne les sites non facultatifs)	Chaque site	14	\$	\$
2		Site supplémentaire ou facultatif de type B (travaux qui ne font pas partie des Tableaux des prix unitaires 2, 3 et 4 et qui ne sont pas considérés comme obligatoires pour répondre aux besoins de l'EDT en ce qui concerne les sites non facultatifs)	Chaque site	15	\$	\$
3		Supplément s'appliquant à chaque site dont le statut passe du type A au type B pour des travaux qui ne font pas partie des Tableaux des prix unitaires 2, 3 et 4 et qui ne sont pas considérés comme	Chaque site	51	\$	\$

Point	Article de l'EDT	Description	Unité de mesure	<i>Quantité estimative</i>	Prix unitaire ferme	<i>Prix total estimatif</i>	
		obligatoires pour répondre aux besoins de l'EDT					
		Total partiel					\$

- 2) Sites de type A et de type B : Effectuer la partie sur place des levés d'arpentage de propriétés, conformément à l'article 6.3.1 de l'EDT

Point	Article de l'E DT	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix ferme par unité	Prix total estimatif
1	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 0 à 1 000 m ²	Chaque site	107	\$	\$
2	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 1 001 à 2 000 m ²	Chaque site	21	\$	\$
3	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 2 001 à 3 000 m ²	Chaque site	14	\$	\$
4	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 3 001 à 4 000 m ²	Chaque site	7	\$	\$
5	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 4 001 à 6 000 m ²	Chaque site	12	\$	\$
6	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ 6 001 à 10 000 m ²	Chaque site	8	\$	\$
7	6.3.1	Levés d'arpentage de sites d'environ plus de 10 000 m ²	Chaque site	5	\$	\$
Total partiel						\$

- 3) Sites de type A et de type B : Effectuer la partie sur place des contrôles des rayonnements gamma, conformément à l'article 6.3.2 et à l'alinéa 6.3.2.1 de l'EDT.

Point	Article de l'E DT	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix ferme par unité	Prix total estimatif
1	6.3.2 et 6.3.2.1	Contrôles des rayonnements gamma pour chaque site d'environ 5 m ² ou moins (<i>MOYENNE : 2 m²</i>)	Chaque site	16	\$	\$
2	6.3.2 et 6.3.2.1	Contrôles des rayonnements gamma pour chaque site d'environ 6 m ² à 25 m ² (<i>MOYENNE : 13 m²</i>)	Chaque site	19	\$	\$
3	6.3.2 et 6.3.2.1	Contrôles des rayonnements gamma pour chaque site d'environ 26 m ² à 100 m ² (<i>MOYENNE : 53 m²</i>)	Chaque site	25	\$	\$
4	6.3.2 et 6.3.2.1	Contrôles des rayonnements gamma pour chaque site d'environ 101 m ² à 175 m ² (<i>MOYENNE : 140 m²</i>)	Chaque site	12	\$	\$
5	6.3.2 et 6.3.2.1	Contrôles des rayonnements gamma pour chaque site d'environ 176 m ² à 275 m ² (<i>MOYENNE : 242 m²</i>)	Chaque site	9	\$	\$

- 4) Sites de type B : Obtenir un niveau de qualité B pour services publics ou une cote similaire pour tous les services publics (municipaux et non municipaux) sur un site en particulier. **On prévoit qu'il ne sera pas nécessaire, sur certains sites de type B, d'exécuter des travaux pour l'obtention du niveau de qualité B pour les services publics. L'expert-conseil doit présenter l'analyse et obtenir l'autorisation écrite de l'autorité contractante avant d'entreprendre un travail sur le terrain de niveau de qualité B pour les services publics.**

Point	Article de l'EDT	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix ferme par unité	Prix total estimatif
1	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 5 m ² ou moins (MOYENNE : 2 m ²)	Chaque site	16	\$	\$
2	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 6 m ² à 25 m ² (MOYENNE : 13 m ²)	Chaque site	19	\$	\$
3	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 26 m ² à 100 m ² (MOYENNE : 52 m ²)	Chaque site	24	\$	\$
4	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 101 m ² à 175 m ² (MOYENNE : 140 m ²)	Chaque site	12	\$	\$
5	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 176 m ² à 275 m ² (MOYENNE : 233 m ²)	Chaque site	6	\$	\$
6	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 276 m ² à 575 m ² (MOYENNE : 422 m ²)	Chaque site	7	\$	\$
7	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 576 m ² à 1 000 m ² (MOYENNE : 829 m ²)	Chaque site	10	\$	\$
8	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 1 001 m ² à 1 500 m ² (MOYENNE : 1 324 m ²)	Chaque site	6	\$	\$
9	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 1 501 m ² à 2 500 m ² (MOYENNE : 1 993 m ²)	Chaque site	14	\$	\$
10	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 2 501 m ² à 4 000 m ² (MOYENNE : 3 217 m ²)	Chaque site	11	\$	\$

Point	Article de l'ÉD T	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix ferme par unité	Prix total estimatif
11	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 4 001 m ² à 6 000 m ² (MOYENNE : 4 906 m ²)	Chaque site	8	\$	\$
12	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ 6 001 m ² à 9 000 m ² (MOYENNE : 7 322 m ²)	Chaque site	2	\$	\$
13	6.3.3	Réaliser des mesures souterraines sur place pour les services publics sur chaque site d'environ plus de 9 000 m ² (MOYENNE : 14 423 m ²)	Chaque site	2	\$	\$
					Total partiel	\$

Total de l'évaluation financière(B. Tableaux des prix unitaires 1, 2 3 et 4) (TVH non comprise)	\$
---	----

LIMITE DES DÉPENSES : \$

(Tableaux 2, 3 et 4)

C. TAUX HORAIRES FERMES

Les taux horaires fermes ci-dessous sont des taux « tout compris » qui englobent les frais généraux, les indexations, les profits, ainsi que tous les frais de déplacement et de séjour connexes et tous les autres coûts s'y rapportant comme la main-d'œuvre, l'équipement et le matériel, et qui peuvent être utilisés pour des travaux supplémentaires par l'autorité contractante en vertu de modifications apportées au contrat.

N°	Catégorie de personnel	Nombre d'heures estimatif (aux fins d'évaluation seulement)	Taux horaire ferme	Prix estimatif aux fins d'évaluation (\$)
1	Directeur de projet	20	\$	\$
2	Gestionnaire de projet	60	\$	\$
3	Expert-conseil principal en environnement	40	\$	\$
4	Expert-conseil principal – radiologie	40	\$	\$
5	Spécialiste du contrôle radiologique	40	\$	\$
6	Expert-conseil subalterne en environnement	60	\$	\$
7	Géomètre	40	\$	\$
8	Spécialiste de la santé et de la sécurité	40	\$	\$
9	Localisateur de services publics (y compris l'entrée dans des espaces clos)	40	\$	\$
10	Spécialiste de l'assurance de la qualité	40	\$	\$
11	Spécialiste des bases de données	40	\$	\$
12	Coordonnateur d'équipe sur le terrain	40	\$	\$
13	Technologue/technicien sur le terrain	80	\$	\$
14	Spécialiste du système d'information géographique (SIG)	40	\$	\$
15	Technologue/technicien de CAO	40	\$	\$
16	Agent de soutien administratif	40	\$	\$
	Total de l'évaluation financière(C. Taux horaires fermes)			\$

	(TVH non comprise)	
--	--------------------	--

<p>Total de l'évaluation financière (Somme de A. Tâches générales – prix de lot fermes, B. Tableaux des prix unitaires, et C. Taux horaires fermes) (TVH non comprise)</p>	<p>\$</p>
--	-----------

Questions et réponses

Q10. Est-ce que les LNC fournissent les orthoimages aériennes, telles que les photographies aériennes de 2006, aux fins de ce projet?

R10. Des photographies aériennes orthorectifiées seront fournies.

Q11. Est-il possible de modifier le calendrier d'exécution? Il serait préférable et plus efficient d'exclure la période au cours de laquelle les risques d'enneigement et de retards attribuables aux conditions météorologiques sont élevés (c.-à-d. janvier et février).

R11. La neige et l'eau peuvent nuire au balayage gamma. L'expert-conseil devra prévoir d'effectuer le contrôle des rayonnements gamma des divers sites lorsque la neige et l'eau ne dépassent pas les limites notées à la page 15 de l'énoncé des travaux. Aucun retard saisonnier n'est envisagé pour le moment. Notamment, l'expert-conseil doit tenter de terminer tous les contrôles des rayonnements gamma avant l'hiver. On s'attend à ce qu'il réorganise ceux-ci (selon les conditions météorologiques) de manière à réduire autant que possible les effets sur l'ensemble du calendrier.

Q12. Faut-il obtenir un permis d'occupation routière pour les contrôles effectués ailleurs que dans la partie fréquentée de la route (p. ex. le terre-plein)?

R12. Il faut obtenir un permis d'occupation routière pour chaque site ou combinaison de sites, selon le besoin. Les soumissionnaires doivent communiquer avec la municipalité de Port Hope pour connaître les exigences en matière de permis.

Q13. Quels documents d'arpentage officiels seront fournis à titre de référence?

R13. La présentation de documentation de référence relative aux levés n'est pas prévue pour l'instant.

Q14. Est-il possible d'obtenir un modèle de dessin à l'échelle avec vue en plan à titre de référence pour le formatage?

R14. Un modèle de dessin à l'échelle avec vue en plan est fourni aux présentes. Toutefois, le dessin fourni par l'expert-conseil doit être conforme aux exigences de l'énoncé des travaux, et tous les éléments doivent être indiqués ou figurer dans une légende. Selon l'énoncé des travaux, les élévations sont nécessaires pour les éléments du contrôle des propriétés mais non pour ceux des services publics.

Q15. Est-ce que l'alignement horizontal des conduites secondaires des égouts doit être déterminé au moyen d'un système de télévision en circuit fermé?

R15. L'expert-conseil doit déterminer l'emplacement des conduites secondaires des égouts par les moyens appropriés.

Q16. Information sur les licences – Pourriez-vous confirmer qu'il s'agit du n° 1 dans les Critères techniques obligatoires (page 31 de la demande de proposition), et indiquer s'il faut l'inclure dans la proposition technique (Section I) ou séparément dans la section III - Attestations?

R16. La limite du nombre de pages s'applique aux critères techniques cotés et non aux critères techniques obligatoires. Les critères techniques obligatoires ne sont pas inclus dans la limite de 25 pages. La réponse à la section des critères techniques obligatoires doit faire partie de la proposition technique.

Q17. Attestations relatives au code de conduite – Pourriez-vous confirmer qu’il s’agit de la section 5.1.1 - Dispositions relatives à l’intégrité (c.-à-d. liste des propriétaires/administrateurs), qu’il faut présenter séparément pour la section III : Attestations?

R17. Oui.

Q18. Renseignements sur les exigences de sécurité – À la page 13 de la demande de proposition, il est indiqué que ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité. Pourriez-vous confirmer qu’il n’y a effectivement pas d’exigences en matière de sécurité?

R18. Oui.

Q19. Identification des membres de l’équipe de l’expert-conseil – Pourriez-vous confirmer qu’il s’agit de l’appendice 1 à remplir (page 46 of RFP)? Comme une preuve de personne qualifiée est requise, doit-on inclure cette information dans la proposition technique ou séparément, dans la section III : Attestations?

R19. Oui. Cette information doit figurer dans la proposition technique.

Q20. Information relative aux déclarations/attestations – Pourriez-vous confirmer qu’il s’agit de la partie 5 – Attestations, dans la demande de proposition et qu’il faut la présenter séparément dans la section III : Attestations (avec le code de conduite susmentionné)?

R20. Il s’agit de toute information relative aux déclarations/attestations qu’il faut fournir dans le cadre de la soumission. Comme il est indiqué dans la demande de proposition, le nombre maximal de 25 pages s’applique seulement aux exigences cotées qui figurent à la section 2.2 – Critères techniques cotés.

Q21. Y aura-t-il des changements au calendrier du projet si les sites optionnels sont inclus ou si les sites de type A sont reclassés en tant que sites de type B? Notamment, est-ce que la période de travail sur le terrain sera prolongée? Comme l’ajout de 29 sites augmente le nombre de sites de ~16 %, est-ce que la période de travail sur le terrain sera prolongée de façon proportionnelle?

R21. L’effet sur le calendrier des mises à jour potentielles du Type A au Type B, et/ou l’inclusion de tout site supplémentaire, sera évalué si un tel développement se produit.

Q22. Section 7 – Calendrier : Dans la première phrase, il est indiqué que la période estimative d’achèvement des travaux est de 55 semaines. Toutefois, le tableau qui suit décrit un calendrier de 59 semaines. Veuillez confirmer le calendrier du projet.

R22. Il est prévu qu’une réunion finale de récapitulation du projet aura lieu 59 semaines après l’attribution du marché. Tous les travaux doivent être achevés auparavant.

Q23. DP, Annexe B, tableau C – Taux horaire ferme (page 28) – Ce tableau est-il complet? Plusieurs rôles clés, y compris l’expert-conseil principal – radiologie et le spécialiste du contrôle radiologique, ne sont pas inclus.

R23. Cette information a été mise à jour dans la présente modification.